

L'écologie politique à partir du végétal : un positionnement militant face aux processus de globalisation et de planétarisation ?

Par Cynthia Ghorra-Gobin

Cynthia Ghorra-Gobin, L'Information géographique, CNRS-CREDA-Itheal

Igor Babou¹, *L'écologie aux marges. Vivre et créer dans les ruines du capitalisme*. Préface de Joelle Le Marec et postface d'Amélie Monnereau. Eterotopia, 2023.

Marion Ernwein, *Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain*. Presses de l'Université Grenoble Alpes (UGA), 2019.

Laurence Grandchamp et Sandrine Glatron (dir.), *Militantismes et potagers*. Presses universitaires du Septentrion, 2021.

Flaminia Paddeu, *Sous les pavés, la terre, Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*. Seuil, « Anthropocène », 2021.

Cet article-recension rédigé par une personne dont les travaux de recherche ont pour objet la ville et les transformations des sociétés urbaines dans un contexte caractérisé par la mondialisation, la globalisation et la planétarisation², propose de rendre compte et de discuter de récents ouvrages sur des mouvements sociaux en faveur de jardins collectifs et de l'agriculture urbaine.

1. L'ordre de présentation des ouvrages suit l'ordre alphabétique alors que l'analyse s'organise différemment et débute avec l'ouvrage collectif.

2. *Le Dictionnaire critique de la mondialisation* (Armand Colin, 2012) suggère de différencier trois défis (en dépit de leurs fortes imbrications) auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. La mondialisation fait référence à l'intensification des échanges (matériels et immatériels) ; la globalisation exprime la métamorphose d'un capitalisme se financiarisant et se globalisant ; et la planétarisation renvoie à la finitude de l'environnement et à la survie de l'humanité sur la planète Terre, à l'heure du changement climatique.

Il débute par une présentation des principaux arguments de chercheurs (géographes et sociologues)³ souvent ancrés dans un positionnement parfois radical qui se donnent pour mission de diffuser la diversité des pratiques autour de l'agriculture urbaine et d'amplifier l'écho des luttes urbaines et sociales. Dans une seconde partie, l'analyse engage une discussion en faisant référence à des travaux antérieurs à partir des deux interrogations suivantes :

(1) le militantisme pour des pratiques en faveur du jardin/potager collectif en milieu urbain représente-t-il une demande d'espaces publics urbains compte tenu de leur privatisation (politique néolibérale indissociables de la globalisation) ou représente-t-il un moment idéal pour déconstruire le traditionnel découplage entre ville et nature ?

(2) Le mouvement contestataire qu'incarne l'écologie politique à partir du végétal s'avère-t-il une réponse adéquate aux défis de la planétarisation (changement climatique qualifié par certains de désastre écologique) et de la globalisation (capitalisme financier) en dépit de sérieux risques liés au « localisme » ?

► Ce que disent les quatre ouvrages

À partir d'un travail de terrain, d'observation participante et d'entretiens, les chercheurs analysent les mouvements sociaux qui s'organisent depuis peu, avec la volonté de répondre au désastre environnemental et recréer le lien social. Il est ainsi question de « militantisme social », de l'émergence d'une « agriculture urbaine » (AU) comme outil de résistance face au « capitalisme urbain », de la quête d'une écologie solidaire dans les « ruines du capitalisme » ainsi que de la politique urbaine en vue de « renaturer » la ville dans un contexte soumis aux logiques néolibérales et attentif à la végétalisation de l'urbain.

3. J'ai été initiée à la thématique du militantisme en faveur de l'agriculture urbaine par la recherche de Flaminia Paddeu lors de son parcours de doctorante (2011-2015) avant de rencontrer les travaux de Marion Ernwein. Ernwein ayant publié (avec Claire Tollis) un article dans le dossier de *l'Information géographique* (2017) coordonné avec Flaminia Paddeu et intitulé « Quoi de neuf en géographie urbaine (1) ? », 81 (3).

Le militantisme social en faveur de jardins collectifs, *Grandchamp, Glatron (coordi.)*⁴

Cet ouvrage collectif, coordonné par une sociologue et une géographe, présente le grand intérêt de ne pas s'enfermer dans une seule discipline et dans un seul cadre théorique. Les douze articles répartis dans les quatre parties qui le composent ainsi que l'introduction et la conclusion dévoilent les différentes facettes du militantisme contemporain en faveur du jardin et plus précisément du potager. Ils mettent en évidence la pluralité des modalités d'intervention, en fonction des spécificités de chacune des expériences, selon qu'elles se situent dans un quartier populaire (qualifié en France de « quartiers politiques de la ville » (QPV)), dans le périurbain, dans les marges urbaines ou dans un quartier en voie de gentrification, suite à une politique de renaturation.

L'introduction surprend le lecteur en rappelant un fait de l'année 2016 qui peut paraître surprenant. Les opposants au projet de la loi sur la réforme du travail organisés dans le collectif « Nuit debout » ont créé des potagers sur les places de la ville qu'ils occupaient, comme à Paris ou à Grenoble. Cette même initiative s'est reproduite lors de la mobilisation des Gilets jaunes (2019) qui, comme en Normandie, n'ont pas hésité à aménager un potager à proximité des ronds-points occupés. D'où le questionnement récurrent de l'ensemble des articles soucieux d'interpréter les mobilisations collectives. S'agit-il d'un mouvement émancipatoire allant dans le sens de l'*empowerment* dans une ville qualifiée de néolibérale ou d'une méthode de « disciplinarisation » des habitants dans les quartiers sensibles, comme le suggérait l'œuvre de Michel Foucault ?

Les chercheurs dont les terrains urbains étudiés varient mobilisent trois registres théoriques⁵ indiqués dans l'introduction : (1) le droit à la ville et le droit à la terre dans la ville ; (2) la justice alimentaire et la démocratie alimentaire ; et (3) l'écologie, le droit à la nature en ville. Ces trois registres ont recours à des expressions oscillant entre « guérillas urbaines » (Adams et Hardman) et « conflits d'urbanité » à partir d'observations menées dans l'espace public urbain. L'ouvrage coordonné par Grandchamp et Glatron insiste sur trois thématiques qui ne se retrouvent pas sur le mode aussi explicite dans les trois autres livres recensés : la quête de l'espace public dans la 1^{re} partie de l'ouvrage ; les risques liés à la professionnalisation des

4. Pour plus de détails sur l'ouvrage, voir le CR de Sandrine Baudry et Émeline Eudes, 2021, « Le jardinage urbain, de la résistance par le végétal à l'instrumentation idéologique ». <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:244600118>

5. Ces registres théoriques sont également mobilisés dans les trois autres ouvrages.

projets d'agriculture urbaine (PAU) dans la deuxième (2^e partie) ainsi que l'idée de la patrimonialisation⁶ dans les troisièmes et quatrièmes parties.

Le chercheur Krystin Reynolds qui a mené un travail empirique sur la Farm School à New York met en évidence la nécessité d'une éducation à l'agriculture urbaine communautaire pour favoriser une justice alimentaire et sociale. Il perçoit la Farm School comme une expérience susceptible d'enrichir aussi bien les sciences de l'environnement que ses avantages éducatifs dans les jardins scolaires. Il reconnaît toutefois que l'éducation à l'AU ne modifie en rien la politique sociale d'une ville néolibérale. Ce point de vue n'est pas partagé de tous, comme le précise l'article de Laurence Grandchamp et Marie Belland. Si l'émergence de professionnels guidant les expériences de militants se comprend a priori comme une transformation des pratiques agricoles et de l'urbanisme au profit de la « ville fertile » autorisant la « résilience » des habitants, elle peut être perçue comme le signe de la progression de valeurs néolibérales. L'idéal de justice sociale partagé par des groupes défavorisés et la notion d'*empowerment* ne seraient pas pris en compte.

De l'agriculture urbaine (AU)⁷, Paddeu

L'ouvrage s'organise en neuf chapitres, outre l'introduction et la conclusion. Il précise d'emblée le contraste de temporalité entre les mouvements en faveur de systèmes alimentaires alternatifs remontant à plusieurs décennies et leur récente prise en compte par les chercheurs en sciences sociales. Il souligne la diversité sociale et raciale de personnes impliquées dans l'agriculture urbaine (AU) : les bobos urbains tout comme les populations en situation de précarité. D'où l'idée d'une AU peut aussi être perçue comme un révélateur de luttes pour le « droit à la terre dans la ville » que comme un nouveau « style de vie ». Paddeu ne fait pas l'apologie d'une agriculture des villes face à une agriculture des campagnes. Elle considère les deux comme de réelles alliées dans la quête d'« agricultures alternatives » face au changement climatique.

La géographe s'appuie sur les études environnementales critiques de l'anthropocène et sur les travaux de justice sociale, environnementale et alimentaire. Elle a recours à l'histoire (Weber, 1998) pour souligner le sérieux « découplage » entre l'agriculture et la ville qui se serait produit en France à partir du

6. Les thématiques de l'espace public et de la patrimonialisation seront reprises dans la seconde partie du présent article.

7. Pour d'autres aspects de l'ouvrage, consulter le CR de Dolorès Bertrain, 2022, « Quand la terre se fait entendre en ville », *Métropolitiques*, 8 septembre.

milieu du XIX^e siècle. Elle l'interprète comme le « symptôme majeur » de l'avènement de l'anthropocène : l'agriculture aurait disparu au profit du capitalisme industriel et urbain. La « renaissance » de l'AU qualifiée de « guérilla urbaine » (Adams et Hardman, 2014) s'inscrirait dans des luttes sociales pour assurer justice environnementale et alimentaire. Elle serait devenue une « tactique ordinaire » pour se réapproprier le territoire au travers des friches urbaines et renouer avec les pratiques associées à la production de l'alimentation. Ces retours à la terre en ville à l'initiative d'habitants peuvent se traduire par des mouvements s'opposant ou encore s'alliant aux acteurs locaux (publics et privés). Pour Paddeu, toute forme de négociation prend le risque de transformer l'AU en un « front pionnier » du capitalisme vert. Elle exprime ainsi des craintes quant à la possible marchandisation du militantisme en quête d'alternatives agricoles et sa récupération par l'« esprit du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 2007).

En dépit de ce risque, l'ouvrage défend l'hypothèse d'un militantisme en faveur du jardin partagé comme le signe de l'avènement d'un « renouveau sociétal ». Une société nouvelle serait en train d'émerger pour agir à l'heure de l'anthropocène et résister au néolibéralisme. Elle expérimenterait de nouvelles formes d'engagement au-delà d'une simple réintroduction de la nature et de l'agriculture en ville. L'intention consiste à se lancer dans des pratiques agricoles pour survivre dans les « ruines du capitalisme » (Tsing, 2015). Œuvrer en faveur de « communs agricoles urbains » (Golding et Barthel, 2013) exigerait de nouvelles conditions sociétales, comme l'instauration du salaire universel et la mise à distance de la notion de propriété privée. Un point de vue également partagé par Igor Babou.

Survivre dans les « ruines du capitalisme », *Babou*

L'expression « ruines du capitalisme » est reprise par Igor Babou. Son ouvrage retrace une enquête ethno-photographique menée au « Laboratoire Écologique Zéro déchet » (LE0), un squat localisé dans le quartier Léo Lagrange à Noisy-le-Sec (93) et géré par Amélie et Michel, tous deux qualifiés de « génies du lieu ». Sa démarche s'inspire de l'anthropologue anarchiste David Graeber ayant affirmé le principe de la « démocratie aux marges » et de Murray Bookchin, le père de l'écologie politique aux États-Unis. Tout comme André Gorz en France, Bookchin était reconnu comme un anti-capitaliste. Babou affirme que son positionnement se situant entre écologie scientifique, activisme et édition, se rapproche de celui de Rachel Carson dont l'ouvrage publié en 1962 représente une référence majeure de l'écologie politique. Il précise que l'écologie ne peut se situer que « contre l'État », un point de vue se modifiant sensiblement vers la fin de l'ouvrage.

Il admet l'idée de subventions d'organismes étatiques visant à encourager les mouvements alternatifs.

Les initiatives locales pour se préparer aux défis du changement climatique présentent l'avantage d'articuler les moyens de l'écologie et du social. Pour le chercheur il revient d'assurer la « reconnexion » entre altérité et solidarité. Ce serait donc aux marges du système capitaliste que se situeraient les sources d'invention pour faire face à ce qu'il qualifie le désastre environnemental. Babou insiste plus que les auteurs des trois autres ouvrages sur l'intérêt d'une gestion participative de la crise environnementale. La technocratie n'ayant pas intégré les enjeux d'une écologie sensible à la lutte contre les rapports de domination. De nombreuses photographies du squat étudié donnent une idée du cadre bâti ainsi que des activités qui s'y déroulent : « réparer, recycler et partager ». Les personnes qui le fréquentent sont issues de l'immigration et des classes populaires. Lors des entretiens, elles décrivent leurs pratiques quotidiennes pour réduire leur consommation (viande principalement) tout en assurant recyclage et réduction des déchets.

À partir de la page 99, se succèdent des récits de parcours des personnes fréquentant le centre LEO, ce qui permet de mettre en évidence la diversité des origines familiales. Le centre assurant ainsi la « convergence des luttes » : le travail collectif est en mesure de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement et à la question sociale. Le LEO qui assure également l'hébergement solidaire a su nouer des relations avec des institutions publiques, ce qui lui permet d'obtenir des subventions de l'université, CNRS et Unesco. Le LEO ne serait donc pas vraiment « à la marge » mais « sur la marge » : seule l'écologie contre l'État s'orienterait vers la création du bien commun. Il a appris à affronter des situations juridiques, comme le démontre l'action menée à l'encontre de l'Établissement public foncier de l'Ile de France, (propriétaire du bâtiment et du terrain), avec l'aide d'un avocat bénévole.

La conclusion souligne la diffusion de l'expérience LEO, compte tenu de l'ouverture de nouveaux autres squats dont celui de Romainville, un autre quartier populaire. Contrairement à ce qui avait été annoncé au début de l'ouvrage elle reconnaît combien la protection de l'environnement exige la combinaison de deux démarches, l'une étatique et l'autre autogestionnaire. Babou qualifie ce positionnement d'« eutopie ».

De l'écologie politique dans une ville néolibérale, *Ernwein*⁸

L'ouvrage qui relève d'une thèse soutenue à l'Université de Genève par une chercheuse à présent affiliée à l'Université d'Oxford, étudie un mouvement de remise en cause des aménagements végétaux et de leurs modes de gestions par les autorités municipales dans les villes de Genève et de Gervier. Le cadre théorique privilégie les intersections entre processus d'écologisation, participation et néolibéralisation, ce qui permet de dresser le portrait des natures dans la ville contemporaine. Il s'appuie sur les concepts d'« écologie politique urbaine, à partir du végétal » et notamment celui d'« d'environnementalité » dans le sens de « gouvernementalité » (Agrawal, 2005). Il propose d'explicitier les modalités de l'insertion de la nature dans les logiques néolibérales de gestion des services urbains. La production de la ville⁹ s'orientant vers une forme de privatisation et en y associant le travail des citoyens. Le travail empirique d'Ernwein repose sur des entretiens individuels, une observation participante/filmante et des entretiens collectifs de vidéo-élicitation dans les deux villes mentionnées.

La renaturation de la ville participe de la néolibéralisation des services urbains ouverts au marché et à la concurrence (Languillon-Aussel, 2021 ; Lorrain et Stoker, 1995), de la privatisation latente des parcs par la commercialisation¹⁰ et l'événementialisation, sans oublier l'instrumentalisation de la nature comme outil de marketing se traduisant par des processus de gentrification verte. Aussi le chapitre 2 met l'accent sur la « gestion différenciée ». Une ordonnance fédérale (suisse) exige de réduire les risques chimiques et souligne l'intérêt de passer du « service d'entretien » au « service gestionnaire ». Autrement dit, la renaturation de la ville participe de l'introduction d'instruments managériaux pour assurer la participation du privé, soit les individus et les entreprises. Ce qui relève de la « gouvernementalité » : « faire la nature urbaine » dans une ville inscrite dans les flux de la globalisation revient à « distiller du privé » dans l'espace public. Le chapitre 3 intitulé « faire-faire la nature aux citoyens » insiste sur les trois nouveaux modes de jardinage : l'entretien, le paysagisme bénévole et le

8. Pour plus de détails sur l'ouvrage de Marion Ernwein, consulter le CR d'Olivier Gaudin, 2021, « Qui jardine la ville ? Pour une écologie urbaine politique », *Metropolitiques*, 4 octobre. <https://metropolitiques.eu/Qui-jardine-la-ville-Pour-une-ecologie-urbaine-politique.html>.

9. Dans son récent ouvrage le chercheur Alvaro Sevilla-Buitrago, *Against the Commons : A Radical history of Urban Planning, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2022*, critique toute forme d'urbanisme comme un instrument au service d'un capitalisme se spatialisant. L'urbanisation ne serait qu'un processus de destruction du « commun » (the Commons).

10. La commercialisation des parcs a été étudiée par Thierry Rocco, « Le devenir des espaces verts : le jardin anglais de Munich », in C. Ghorra-Gobin (coord.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, 2001, L'harmattan, 139-149.

bénévolat d'entreprise. Ce qui revient à enrôler les habitants dans la renaturation de la ville, de tenir compte des récentes avancées des sciences naturelles évoquant l'« intelligence végétale » et ainsi d'assurer la mise au travail du végétal.

La production de la nature urbaine n'est pas seulement réorganisée, segmentée et parcellisée, elle est aussi « redistribuée au-delà des humains » (Ernwein et Tollis, 2017). La reconnaissance de l'agentivité des plantes permet de les appréhender comme des actrices pouvant, par leurs compétences, aider à réduire le volume et le nombre de tâches d'entretien. La réflexion sur la ville néolibérale se poursuit avec l'étude de la circulation des modèles d'urbanisme par les professionnels et les politiques (Emelianoff, 2007). L'analyse associant écologisation et participation précise avec clarté l'orientation néolibérale de l'écologisation de la ville. Aussi s'inscrire dans l'écologie politique exige un œil critique sur les rapports de travail : s'assurer que la réponse des villes à la crise environnementale ne soit pas un prétexte pour « rogner » les conditions de travail et les droits des travailleurs. Le statut de l'habitant défini comme l'« usager » des espaces verts se transformant en « jardinier » des plantages ou encore « agent d'entretien ». Ce point de vue est confirmé avec l'expérience du recours par la ville à des entreprises de réinsertion sociale pour faciliter l'écologisation de la ville. Si la production des natures de la ville participe des transformations néolibérales de la fabrique de la ville, il devient impératif de « repolitiser » la nature.

Les chercheurs des quatre ouvrages soulignent à partir d'une pluralité de terrains (France, Europe, États-Unis) la diversité des mobilisations et des pratiques en faveur du jardin/potager collectif et de l'agriculture urbaine. Rendre compte de la quête d'alternatives à la seule production de la ville néolibérale, un point de vue défendu depuis plus une dizaine d'années par deux chercheuses, une agronome (Christine Aubry, 2014) et une géographe (Monique Poulot, 2011), dont les noms sont rarement mentionnés.

► Pour un échange avec les chercheurs à partir de deux questions

Les quatre ouvrages qui tissent ensemble les fils du néolibéralisme (renvoyant à métamorphose du capitalisme désormais financiarisé et globalisé) et de l'écologie politique à partir du végétal (une réponse aux enjeux de la planétarisation et du changement climatique) sont ancrés dans la géographie et la sociologie radicales. Ils s'appuient sur des références incontournables associées aux écrits d'Henri Lefebvre, David Harvey et Neil Smith. Lire ces quatre ouvrages ne peut qu'être recommandé à tous ceux qui s'intéressent

à l'écologie politique à la partir du végétal, aux mouvements sociaux, à la contestation en faveur de la justice alimentaire et sociale ou encore aux transformations induites par une politique visant à « renaturer » la ville avec l'introduction d'outils managériaux relevant du néolibéralisme.

L'analyse se poursuit à présent à partir des deux interrogations que soulèvent ces écrits :

(1) le militantisme pour des pratiques en faveur du jardin/potager collectif en milieu urbain représente-t-il une demande d'espaces publics urbains face à leur privatisation (contexte néolibéral) ou représente-t-il le moment idéal pour déconstruire le découplage entre ville et nature ?

(2) Le mouvement contestataire qu'incarne l'écologie politique à partir du végétal s'avère-t-il une réponse adéquate aux défis de la planétarisation et du changement climatique (qualifié par certains de désastre écologique), en dépit de sérieux risques liés au « localisme » et à un repli sur le collectif ?

Le jardin collectif pour pallier à la privatisation des espaces publics urbains et réinventer la ville

Le jardin/potager collectif comme objet de compensation ?

Plusieurs articles de l'ouvrage collectif sur les militantismes en faveur du jardin collectif évoquent l'intention de compenser la progressive disparition des espaces publics urbains (EPU) ouverts à tous, compte tenu de leur croissante privatisation à partir de la seconde moitié du XX^e siècle (Languillon-Aussel, 2021). La privatisation des EPU s'est ensuite accélérée avec la politique d'attractivité menée par les villes au profit de projets urbains conçus à l'intention des touristes branchés et des classes aisées (Adam et Laffont, 2018 ; Ghorra-Gobin, 2000).

À partir d'observations menées dans différentes villes en Europe et aux États-Unis, il apparaît que le jardin collectif peut difficilement être considéré comme une alternative à la privatisation des EPU. La raison d'être de ces derniers consiste à assurer sur le mode éphémère la « mise en scène » de la diversité sociale, raciale et ethnique d'une société urbaine, précisent les spécialistes de l'histoire urbaine (Benevolo, 1975, 1983). À ce titre ils peuvent être considérés comme un « capital social » inscrit dans la fabrique de la ville (Ghorra-Gobin, 2001). Les rencontres entre les passants qui se jouent dans l'éphémère et l'anonymat contribuent à forger chez l'individu des images de diversité sociale, raciale et ethnique de la société urbaine. Ces images sont nécessaires pour assurer l'apprentissage du sens à donner à l'altérité.

Les pratiques du jardin collectif/potager et de l'AU reposent également sur l'intention de bâtir un collectif solidaire ou encore une sociabilité habitante (Colding et Barthel, 2013 ; Gouard, 2013 ; Zask, 2006) loin de tout engagement vis-à-vis de la politique partisane. Mais toute construction d'un collectif ou d'un commun agricole (urban *green commons*) (Colding et Barthel, 2013) fait disparaître la notion d'anonymat inhérente à ville. Les historiens, économistes et sociologues de la ville évoquent régulièrement le poids économique que représentent une ville dans le PIB national mais ils reconnaissent combien l'« air de la ville rend libre ». Autrement dit la ville répond aux besoins du capitalisme marchand, industriel et financier mais elle participe également de l'invention de l'anonymat et véhicule des idées de liberté.

La pratique de l'urbanisme écologique (Emelianoff, 2007 ; Ernwein, 2020) tout comme le militantisme en vue de transformer des friches urbaines en espaces collectifs pour y pratiquer l'AU présentent un grand intérêt pour les individus et les sociétés à l'heure de la planétarisation. Mais elles ne compensent pas pour autant la perte de EPU qui représentaient la spécificité majeure de la ville¹¹.

Réinventer la ville en assurant le découplage ville /nature

Réfléchir à partir de l'étude du militantisme en faveur de l'AU sur la « déconstruction » du traditionnel découplage de l'agriculture et de l'urbain s'avère une idée stimulante (Paddeu, 2021). Elle suggère d'y travailler au sein d'une équipe associant d'autres disciplines et de se doter d'une perspective historique. Plusieurs générations d'historiens ont défendu l'hypothèse d'un « tournant civilisationnel » avec l'invention de la ville après avoir démontré combien elle fut concomitante de l'invention de l'écriture en Mésopotamie. Cette mutation structurelle se serait produite dans un contexte géographique où l'accès à l'eau relevait d'une certaine proximité¹². Si les associations entre ville et écriture ainsi que ville et liberté se sont maintenues dans le temps, les conditions d'un accès aisé à l'eau ont progressivement disparu dans les représentations de la ville avec les avancées technologiques.

Le recours systématique à de nouvelles technologies ayant permis de s'affranchir des conditions naturelles au tournant du XX^e siècle (Ghorra-Gobin, 2023) lorsque de brillants et astucieux ingénieurs ont persuadé des élus locaux qu'ils étaient en mesure de mener une politique d'attractivité et de

11. Voir les travaux de l'anthropologue Michèle de la Pradelle et plus précisément « Espaces publics, Espaces marchands : du marché forain aux espaces marchands », in C. Ghorra-Gobin (coord.) *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, 2021, L'harmattan, p. 181-194.

12. Consulter les travaux de l'historien-archéologue Jean Bottero sur Babylone qu'il qualifie de « cité la plus merveilleuse du 1^{er} millénaire avant notre ère ». Il précise qu'il s'agit d'une ville située entre deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate.

peuplement dans des territoires arides. L'alliance entre politiques et ingénieurs associée à des négociations avec les différents niveaux de l'organisation territoriale a favorisé une urbanisation s'inscrivant dans la logique du capitalisme, comme le démontre le sud-ouest des États-Unis. Rappeler l'expérience américaine qui se retrouve probablement ailleurs dans le monde peut contribuer à susciter de nouveaux récits de ville. Si le triomphe de la technologie a permis de se libérer des contraintes naturelles au XX^e siècle et ainsi de modifier le récit de la ville, il n'est pas impossible de déconstruire le découplage ville/nature au XXI^e siècle, comme le suggère Paddeu. Rien ne nous empêche aujourd'hui de réinventer la ville à l'heure où il convient de mettre en œuvre une politique d'adaptation au changement climatique dans le contexte inédit de la planétarisation.

Les différentes interprétations du militantisme en faveur du jardin partagé permettent-elle d'échapper aux risques du « localisme » ?

Les variantes de l'interprétation du militantisme : capitalisme vert, surveillance et patrimonialisation

L'écologie politique à partir du végétal se comprend comme une réponse à la planétarisation. Ses défenseurs plaident pour la survie de l'humanité sur la planète Terre en prônant la justice alimentaire. Cette ambition susceptible d'être partagée par des entrepreneurs du secteur privé et du secteur public est toutefois critiquée par les chercheurs engagés dans des positionnements radicaux plaçant en faveur de « communs agricoles urbains » (Paddeu, 2022). Il s'agit pour eux d'éviter toute légitimation de la fabrique néolibérale de la ville avec des solutions vertes. Pas question de faire du végétal un « front pionnier » du capitalisme vert et ainsi de contribuer à une gentrification verte au travers d'une certaine forme marchandisation (Harvey, 2012).

La thèse en faveur du militantisme en faveur du jardin/potager collectif et de la contestation de l'ordre néolibéral n'est pas partagée par certains historiens qui perçoivent le jardinage urbain en quartier populaire, comme un moyen visant à discipliner ses habitants. Pour Florence Weber (1998) le développement des jardins familiaux en Europe à partir du XIX^e siècle est certes motivé par des raisons économiques et sanitaires mais elle précise également les raisons « disciplinaires ». Maintenir les ouvriers dans la sphère domestique et à l'écart de toutes vellétés politiques. Le jardin partagé ou collectif s'apparente à une entreprise de pacification des rapports sociaux et du maintien de l'ordre. Il peut également être perçu comme le symbole une entrée en négociation entre habitants et acteurs publics (Blanc et Paddeu, 2018).

Après les risques d'un militantisme contribuant à l'émergence d'un capitalisme vert associés à la dimension disciplinaire des jardins urbains, s'interroger sur l'idée du jardin partagé au service de la patrimonialisation des quartiers de logements sociaux s'avère une hypothèse stimulante. La géographe Géraldine Djament dont l'article figure dans l'ouvrage collectif de Grandchamp et Glatron (2021), considère le mouvement et le militantisme au profit du jardin partagé comme le « fer de lance de la patrimonialisation du logement social ». Le jardin partagé représenterait une composante des utopies du logement social à l'aune de l'instigation d'Henri Sellier en Ile de France. Sa cité-jardin à Stains a non seulement été patrimonialisée, elle a également réussi à se doter d'ateliers jardinage et de trocs de graines pour y associer les habitants. Cette valorisation n'a pas bénéficié aux seuls habitants, elle a entraîné un certain succès avec le « tourisme hors des sentiers battus ». Les conditions furent différentes dans le quartier populaire de la Maladrerie (Aubervilliers) où « l'appropriation militante des jardins » a participé de la politique de rénovation urbaine financée par l'État et par la patrimonialisation du logement social. L'appropriation du jardin collectif aurait été défendue comme l'outil privilégié du « lien social »

Les pièges du local : la quête d'une identité ?

Si les jardins perçus au prisme du militantisme privilégient de nouvelles formes de mobilisations citoyennes locales comme réponse à la ville néolibérale (Nédélec, 2016), il importe de revenir sur ce que certains chercheurs appellent le « piège du local » (Purcell, 2006). Ce dernier renvoie à la capacité des militants de s'orienter vers un repli sur le territoire jardiné. La sociologue Joelle Zask (2006) souligne combien l'interaction sociale a priori axée sur l'acte de jardinage, repose également sur un sens de la « socialité communautaire ». Autrement dit la pratique de la plantation n'est pas neutre, elle instrumentalise un processus de reconnaissance réciproque que certains peuvent identifier non comme une contribution à la démocratie participative mais comme un repli sur le collectif.

Le chapitre 9 de l'ouvrage collectif rédigé par Eric Doidy, Justine Pribetich et Emmanuel Dumont, analyse les « conflits d'urbanité ». À partir de deux études de cas à Dijon, les chercheurs différencient deux formes du militantisme. Dans le quartier des Lentillères l'accès est libre ce qui autorise une grande diversité de publics dans les jardins familiaux. À Marsannay, un quartier situé à Saint Urbain dans la périphérie de Dijon, l'ambiance est autre. Les militants ont pris le parti de défendre le périurbain contre tout excès d'urbanité qu'ils perçoivent comme une « menace ». Ils revendiquent une « identité périurbaine » qu'ils inscrivent dans la production d'une « histoire collective et biographique ». Ce qui leur permet de s'opposer à la construction d'un éco-quartier à proximité. Les militants partageant de nombreuses

affinités (une origine sociale relativement aisée et un riche capital social et culturel) revendiquent l'idée de patrimoine périurbain à préserver. À Marsannay contrairement aux Lentillères, il ne s'agit pas vraiment d'un « désir » de nature ou d'une « demande sociale de nature en ville ». Le militantisme se comprend comme la revendication « identité périurbaine historicisée » qu'il convient de protéger.

Cet exemple participe des risques d'un « repli sur le local » qu'identifie sur le mode explicite le géographe américain Mark Purcell, pourtant reconnu comme un défenseur du « droit à la ville ». Le renouveau jardinier qui se vérifie chez les néoruraux peut également se comprendre comme un révélateur de nouvelles alliances ou d'évitements de tensions qui émaillent une société locale en recomposition. Dans ce cas, il s'agit de se distinguer par un style de vie.

► Que dire suite à la lecture des quatre ouvrages et à la discussion ?

Les quatre ouvrages mentionnés retiennent l'attention des chercheurs en sciences sociales parce qu'ils présentent de nouvelles perspectives sur le sens à donner à l'écologie politique. Aussi ils ne peuvent qu'être recommandés pour tous ceux qui s'intéressent à l'écologie politique à partir du végétal, aux mouvements sociaux, à la contestation en faveur de la justice alimentaire et sociale ou encore aux transformations induites par une politique visant à « renaturer » la ville avec l'introduction d'outils managériaux. Mais plus que la lecture, il importe de suivre le cheminement de ces chercheurs dont la préoccupation majeure consiste à identifier des alternatives en vue d'assurer la survie de l'humanité sur la planète Terre (planétarisation).

Leurs analyses présentent toutefois deux inconvénients. Elles ne font pas référence à des travaux antérieurs ayant porté sur le thème du militantisme et de ce fait ne réussissent pas à différencier avec clarté la version militante de l'écologie politique de ce début de XXI^e siècle des mouvements sociaux urbains du XX^e siècle. Dans les années 1980 les sociologues, à la suite d'Alain Touraine et de Manuel Castells (1983), avaient conceptualisé mouvements sociaux parfois traduits par l'expression *grassroots movements* et avaient amorcé le débat sur la démocratie. Ils précisaient combien la démocratie participative au-delà de la démocratie représentative présentait un volet enrichissant pour la démocratie. Cette idée est toujours d'actualité, compte tenu de la distance des élus vis-à-vis des habitants suite à leur proximité avec les acteurs privés dont les promoteurs, financiers et cabinets de conseils.

La deuxième critique qui puisse être formulée réside dans le fait que l'écologie politique à partir du végétal présente plus le risque de faire la promotion du capitalisme vert que d'être un mouvement de contestation à l'égard d'un néolibéralisme ancré dans le capitalisme financier. Le mot globalisation¹³ est utilisé pour souligner la métamorphose du capitalisme au profit d'une financiarisation outrancière. Combattre le néolibéralisme et penser l'avènement d'une société autre exige des actions militantes susceptibles d'engendrer un « effondrement réputationnel » des entreprises du CAC 40 et des fonds spéculatifs. Cette idée défendue dans le blog du chercheur Dominique G. Boullier se retrouve sur le site de Médiapart¹⁴. Un récent ouvrage¹⁵ (en cours de traduction) souligne plus particulièrement l'influence et le rôle des cabinets de conseil (McKinsey) dans la financiarisation du capitalisme. Les élus seraient devenus plus sensibles à la notion de profit à court terme : ils auraient ainsi perdu toute idée de bien commun dans une perspective de moyen et long terme.

Pour conclure en répondant à la question du titre, le militantisme politique – ou l'écologie politique à partir du vert – répond sans aucun doute à certains enjeux de la planétarisation et plus précisément en termes d'adaptation au changement climatique. Il peut également être en mesure d'inciter le capitalisme urbain à se renouveler et à opter pour le capitalisme vert. Pour le moment l'écologie politique à partir du végétal est loin d'entraîner une véritable alternative à un capitalisme ancré dans les marchés financiers et la circulation des capitaux (en dehors de sérieuses formes de régulation des États).

13. Alain Supiot, professeur au Collège de France, a toujours souligné l'intérêt de différencier mondialisation et globalisation. La mondialisation évoquant l'émergence de l'idée d'une humanité œuvrant en faveur de la paix au travers d'interconnexions entre des personnes faisant preuve d'altérité.

14. Consulter le blog de Dominique Boullier sur Médiapart et notamment son article du mois d'avril 2023 intitulé « Changer de cible ». <https://blogs.mediapart.fr/dominique-g-boullier/blog/150423/changer-de-cible-comment-obliger-le-cac40-debrancher-macron>

15. Walt Bogdanich et Michael Forsythe, *When McKinsey comes to Town*, 2023.

► Références bibliographiques

- Adams D, Hardman M, 2014, « Observing Guerillas in the Wild : Reinterpreting Practices of Informal Guerilla Gardening », *Urban Studies* 51 : 103-119.
- Adam M, Laffont GH, 2018, « Conjuguer singularité et conformité pour se positionner sur le marché international de l'urbain. Confluence et le renouvellement de l'image de Lyon », *Confins*. <http://journals.openedition.org/confins/14614>.
- Agrawal A, 2005, *Environnementality. Technologies of government and the making of subjects*, Durham, Duke University Press.
- Aubry C, 2014, Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche. *Pour* 224 : 35-49. <https://doi.org/10.3917/pour.224.0035>
- Baudry S, 2010, *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : approche anthropologique des community gardens de New York*. Thèse en anthropologie sociale et ethnologie à Paris-Diderot-Paris VII.
- Benevolo L, 1983, 1975, *Histoire de la ville*, Paris, Éditions Parenthèses.
- Boltansky L, Chiapello E, 2019, *L'esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Bourdeau-Lepage L, 2023, « Bien-être en ville et changement climatique, la part de la nature », *Bulletin de l'association de géographes français* 99-4 : 575.
- Carson R, 1962, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mufflin.
- Castells M, 1983, *The City and the Grassroots*, University of California Press.
- Colding J, Barthel S, 2013, « The potential of 'urban green commons' in the resilience building of cities », *Ecological Economics* 86 : 156-166.
- Emilianoff C, 2007, « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, 71 (3) : 48-65.
- Ernwein M, Tollis C, 2017, « Produire la ville vivante, le travail des citoyens et des non-humains », *L'Information géographique* 81 (3), dossier : « Quoi de neuf en géographie ? » : 13-31.
- Ghorra-Gobin C (coord.), 2000, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan.
- Ghorra-Gobin C, 2001, « Les espaces publics, capital social », *Géocarrefour* 76-1 : 5-11. https://www.persee.fr/doc/geoca_1627-4873_2001_num_76_1_2499
- Ghorra-Gobin C (coord.), 2012, *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Paris, Armand Colin-Dunod.
- Ghorra-Gobin C, 2023, « Los Angeles et la conquête de l'eau », *Urbanisme* 431 : 24-25.
- Gouard D, 2013, « Les recompositions contemporaines : de l'affiliation au communisme en banlieue parisienne », in Emmanuel Bellanger et Julian Mischi (dir.), *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politique publique et sociabilité militante (des années 1920 à nos jours)*, Paris, Armand Colin : 205-221.
- Harvey D, 2012, *Rebel Cities : from the Right to the City to the Urban Revolution*, Verso Books.
- Languillon-Aussel R, 2021, « Digitalization of public spaces. The great urban change? », *Journal of Urban Research*. <http://journals.openedition.org/articulo/4859>.
- Lefebvre H, 1972, *Le droit à la ville*. Paris, Editions Anthropos.

- Lorrain D, Stoker G, 1995, *La privatisation des services urbains en Europe*, Paris, La Découverte.
- Nédelec P, 2016, « Mobilisations citoyennes locales comme réponses à la ville néolibérale » in *Entre local et global : les territoires dans la mondialisation*, C. Ghorra-Gobin et M. Reghezza-Zitt (coord.), Éditions le Manuscrit Savoires, « Fronts pionniers », p. 179-108.
- Poulot M, 2011, « Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire », *Vertigo*, 11 (2). <http://vertigo.revues.org/11188#text>
- Purcell M, 2006, « Urban democracy and the local trap », *Urban Studies* 43(11): 1921-1941. 10.1080/00420980600897826
- Rocco Th, 2001, « Le devenir des espaces verts : le jardin anglais de Munich » in *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, coordonné par C. Ghorra-Gobin, Paris, L'Harmattan : 139-149.
- Smith N, 1984, *Uneven Development: Nature, Capital and the Production of Space*, Malden, Blackwell.
- Tsing AL, 2015, *The Mushroom at the end of the World: On the possibility of Life in the Ruins of Capitalism*, Princeton University Press.
- Weber F, 1998, *L'honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XX^e siècle*, Paris, Belin.
- Zask J, 2016, *La démocratie aux champs. Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, La Découverte.